



Freshfields sur une titrisation innovante de Natixis Factor

Natixis et Natixis Factor ont réalisé une opération innovante de titrisation pour la filiale d'affacturage du groupe BPCE. En tant qu'arrangeur et chef de file de l'opération FCT F.A.S.T., Natixis a placé 1,15 milliard d'euros à trois ans d'un ABS adossé à un portefeuille de créances commerciales détenues par Natixis Factor alors que les programmes habituels pour ce type de créances s'appuient sur des conduits ABCP (asset-backed commercial paper). L'opération, sursouscrite, a été réalisée auprès d'investisseurs institutionnels. Cette solution pourrait inspirer d'autres établissements bancaires à la recherche de liquidités. L'opération a été conseillée par une équipe de **Freshfields Bruckhaus Deringer**, avec **Hervé Touraine**, associé, **Olivier Bernard**, counsel, et **Laureen Gauriot** en financement, ainsi que **Cyril Valentin**, associé, et **Bertrand Lacombe** en fiscal.

Dechert et UGGC sur l'acquisition de Qeelin par PPR

Le groupe de luxe PPR a acquis une participation majoritaire au capital de la marque de joaillerie chinoise Qeelin. Créée en 2004 par le Français Guillaume Brochard et le designer chinois Dennis Chan, Qeelin reflète les symboles des mythes et superstitions de la culture chinoise dans des pièces de joaillerie contemporaine. Elle compte aujourd'hui 14 boutiques, dont 11 en Chine, une à Paris et deux à Londres. Elle est également distribuée dans quelques boutiques multimarques comme Colette à Paris et Restir à Tokyo. PPR renforce ainsi son portefeuille de marques de luxe sur le segment de la joaillerie et sa présence sur le marché chinois. PPR entend accompagner la croissance de Qeelin, notamment via l'ouverture de nouvelles boutiques en Chine continentale et à Hong Kong. La transaction devrait être finalisée en janvier 2013. Le groupe français était conseillé par les bureaux de **Dechert** à Paris, Pékin et Hong Kong, avec, à Paris, **Bruno Leroy**, associé en fiscal, et **Damien Fenard**. Qeelin était représenté par **UGGC Avocats** à Shanghai, avec **Olivier Dubuis**, associé.

DLA Piper et Skadden sur la sortie de Renault du capital de Volvo AB

Renault a cédé l'intégralité des actions A qu'il détenait encore au capital du groupe suédois Volvo AB. Le constructeur français a vendu, par le biais d'un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels en Suède et dans le reste du monde, sa participation représentant 6,5 % du capital et 17,2 % des droits de vote, via la construction accélérée d'un livre d'ordres. La transaction s'élève à environ 1,48 milliard d'euros. Renault avait déjà cédé ses actions B (14,9 % du capital et 3,8 % des droits en vote) en octobre 2010. Le produit de cession sera prioritairement affecté au désendettement du groupe et aux investissements, tant en France qu'à l'international, avec pour objectif un rajeunissement de la gamme, le renforcement de la compétitivité des usines européennes et l'expansion à l'international. Renault était conseillé à Paris par **DLA Piper**, avec **Anne Maréchal**, associée en charge du dossier, **Adrien Debré**, of counsel, et **Gillaume Boitel**. Le constructeur avait également pour conseil **Skadden**, avec **Pierre Servan-Schreiber** et **Pascal Bine**, associés, assistés d'**Olivier Boulon**.

Plusieurs conseils sur la cession d'un portefeuille de Prologis à Blackstone

Le spécialiste des plateformes logistiques Prologis a cédé au fonds Blackstone un portefeuille de sociétés et d'actifs situés dans plusieurs marchés hexagonaux pour un montant de 215 millions d'euros. Ce portefeuille représente environ 480 000 mètres carrés répartis dans 16 entrepôts loués avec une durée moyenne des baux échus d'environ trois ans. Prologis avait déjà cédé des actifs britanniques à Blackstone au début de l'année pour quelque 242 millions d'euros. Prologis était conseillé par **Clifford Chance**,

avec **François Bontell**, associé, **Atusa Family**, counsel, et **Adeline de Ménonville** en corporate et immobilier, ainsi que par **Taj** en fiscal avec **Sarvi Keyhani**, associée, et une étude notariale. Blackstone avait pour conseil les cabinets **Salans**, en corporate et immobilier, avec **Antoine Mercier**, associé, et **Myriam Mejdoubi**, et **Jones Day** en fiscal, avec **Emmanuel de La Rochethulon**, associé, et **Ghislain Le Guen**, ainsi qu'une étude notariale.

DROIT GÉNÉRAL DES AFFAIRES

HSF sur le financement d'une centrale photovoltaïque par la Société Générale

La Société Générale a mis en place le financement d'une partie des coûts liés à la construction d'une centrale photovoltaïque en Guadeloupe. Cette centrale est composée de deux parcs d'une puissance respective de 2,5 et 6,2 mégawatts. Chacun de ces parcs est détenu par une société de projet distincte. La Société générale était conseillée par **Herbert Smith Freehills**, avec **Eric Fiszelson**, associé, **Audrey Lesage** et **Romain Guirault** pour les aspects bancaires, ainsi que **Christophe Lefort**, associé, et **Mathias Dantin** pour les aspects contrats de projet. Les sociétés de projets avaient pour conseil le cabinet **Vigo**, avec **Christine Carpentier**, associée.

Freshfields sur une titrisation innovante de Natixis Factor

Natixis et Natixis Factor ont réalisé une opération innovante de titrisation pour la filiale d'affacturage du groupe BPCE. En tant qu'arrangeur et chef de file de l'opération FCT F.A.S.T., Natixis a placé 1,15 milliard d'euros à trois ans d'un ABS adossé à un portefeuille de créances commerciales détenues par Natixis Factor alors que les programmes habituels pour ce type de créances s'appuient sur des conduits ABCP (asset-backed commercial paper). L'opération, sursouscrite, a été réalisée auprès d'investisseurs institutionnels. Cette solution pourrait inspirer d'autres établissements bancaires à la recherche de liquidités. L'opération a été conseillée par une équipe de **Freshfields Bruckhaus Deringer**, avec **Hervé Touraine**, associé, **Olivier Bernard**, counsel, et **Laureen Gauriot** en financement, ainsi que **Cyril Valentin**, associé, et **Bertrand Lacombe** en fiscal.

Norton Rose sur le financement d'une flotte de wagons et de conteneurs pour Ermewa

Le Crédit Agricole CIB a réalisé le financement de la première tranche de 125 millions d'euros d'un programme d'emprunt finalisé d'un montant total de 300 millions, pour le financement d'une flotte de wagons de marchandises et de conteneurs de la société Ermewa, dont il est arrangeur et agent de crédit. Le spécialiste de la location de wagons et de conteneurs citernes spécialisés avait mandaté la banque afin de mettre au point, dans le cadre de sa stratégie de croissance, la structure financière permettant l'acquisition de nouveaux matériels pour la totalité du montant emprunté. Egalement mandaté par Ermewa, le cabinet **Norton Rose** a conseillé l'opération, avec **Christine Ezcutori**, associée, **Alexandre Roth** et **Philippe Monfort**.



ÉCONOMIE & MARCHÉS

Natixis Factor se refinance grâce à une titrisation originale

L'opération de 1,15 milliard d'euros, qui a suscité l'intérêt des investisseurs, pourrait inspirer d'autres établissements

par SOLENN POULLENNEC

Natixis vient de placer une titrisation originale qui pourrait donner des idées aux banques pour refinancer leurs activités d'affacturage. L'opération, FCT F.A.S.T., de 1,15 milliard d'euros à trois ans, est un ABS adossé à un portefeuille de créances commerciales de la filiale d'affacturage de BPCE, Natixis Factor.

«Il est très rare de refinancer des créances aussi court terme sur les marchés obligataires», explique Olivier Bernard, conseil au cabinet **Freshfields Bruckhaus Deringer** qui a travaillé sur l'opération. Les créances sont remboursées au bout de 50 jours en moyenne.

Habituellement, les programmes pour ce type de créances se font via des conduits ABCP (*asset-backed commercial paper*), des entités qui acquièrent des actifs et se refinancent par l'émission de billets de trésorerie. Mais «avec la crise, les conditions de

refinancement des conduits ABCP se sont parfois compliquées. Le refinancement par voie obligataire offre une alternative intéressante», explique Olivier Bernard.

Les investisseurs ont soutenu l'approche de **Natixis** qui combine les deux modes de financements. La tranche A1 de 850 millions d'euros, placée de façon publique, l'a été avec une marge de 105 points de base au-dessus de l'Euribor 1

Des titres notés AAA par Fitch et Moody's

mois, dans le bas de la fourchette prévue et a été sursouscrite plus de 1,5 fois. «On pouvait s'interroger sur l'appétit des investisseurs finaux pour des titres adossés à des actifs très courts. On se rend compte que cela plaît beaucoup», assure Philippe Durand, en charge de la structuration chez **Natixis**. «Il a eu très peu d'opérations publiques et notées AAA adossées à des créances

commerciales», ajoute Nelly Desbarrières, secrétaire générale chez **Natixis Factor**.

Selon Jean-Baptiste Thiery, responsable adjoint de l'unité de produits structurés de **Natixis** ce type de montage pourrait se développer en France : «cette opération souligne la capacité de **Natixis Factor** à lever de la liquidité en utilisant ses actifs. Un certain nombre de filiales spécialisées sont en train de regarder ce type de solutions que les captives financières de constructeurs automobiles utilisent depuis longtemps».

Aux yeux d'Hervé Touraine, associé chez **Freshfields**, «tous les établissements de crédit en France ont des activités d'affacturage et ils gardent ces créances sur leur bilan. Les premiers intéressés par cette opération ne sont pas tant les investisseurs que les groupes bancaires français qui vont pouvoir s'inspirer de ce montage pour créer de la liquidité».